



SVE –saisine par voie électronique-

Mentions légales

Article créé le 09 novembre 2015

Informations éditeurs

Le site dédié à la saisine des services de l'Etat par voie électronique <https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr> est édité et géré par le Secrétariat général, Direction de la modernisation et de l'action territoriale.

Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 Paris cedex 08
Tel 01 49 27 49 27

Directeur de la publication

Au sens de l'article 93-2 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982

Sophie Thibault, préfète, secrétaire générale adjointe, directrice de la modernisation et de l'action territoriale.

Hébergeur

Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI) Est
10, rue Belle Isle Esplanade Riberpray
57000 Metz

Traitement des données personnelles

Conformément aux dispositions de la [Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978](#) relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, la collecte, l'enregistrement et la conservation automatisés d'informations nominatives s'effectuent sur ce site Internet dans le cadre de la déclaration d'un traitement d'informations personnelles effectuée auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés.

Le droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant s'exerce, en justifiant de votre identité :

- En utilisant [ce formulaire](#)
- ou bien par courrier, à : Secrétariat général, direction de la modernisation et de l'action territoriale, Place Beauvau, 75800 Paris cedex 08

Toutes les données personnelles qui sont recueillies sont traitées avec la plus stricte confidentialité. En particulier, le ministère de l'Intérieur s'engage à respecter la confidentialité des données transmises via le site SVE. Ces données ne sont utilisées qu'à des fins de traitement des demandes formulées par les usagers (particuliers, professionnels, associations) et ne sont conservées que la durée nécessaire à leur traitement.

Traçabilité et profilage

Le site SVE utilise l'outil statistique AWSTAT , lequel enregistre le taux de fréquentation des pages du site grâce aux données de connexion internet.

Dans le cadre de l'utilisation de cet outil, le site du ministère de l'Intérieur est amené à utiliser des témoins de connexion appelés cookies et à stocker des informations relatives au profil de ses visiteurs (équipement, navigateur utilisé,...), à leur navigation sur le site et la fréquence des visites.

Ces informations collectées ne contiennent aucune donnée personnelle.

Pour plus d'informations sur le sujet, n'hésitez pas à visiter le [site de la CNIL](#).

Reprise du contenu mis en ligne

Les informations mises en ligne sur le site <https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr> sont publiques et ne sont couvertes par aucun droit d'auteur (art. L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle) ; elles peuvent être reproduites librement, sous trois conditions :

- le respect de l'intégrité de l'information reproduite ;
- la citation de la source ;
- la mention selon laquelle les droits de reproduction sont réservés et strictement limités.

Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaire est interdite.

Interdiction de création de liens vers <https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr>

Le site n'autorise pas la mise en place de lien(s).

Avertissement

Malgré tout le soin apporté par nos équipes éditoriales et techniques à la rédaction du site, des erreurs ne peuvent être exclues. Le ministère de l'Intérieur se réserve le droit de les corriger à tout moment dès qu'elles sont portées à sa connaissance.

Accès au site

Le ministère de l'Intérieur, direction de la modernisation et de l'action territoriale ainsi que l'hébergeur s'efforcent de permettre que les internautes puissent avoir accès en continu au site <https://contacts-demarches.gouv.fr>.

Néanmoins, le ministère se réserve le droit de ne pouvoir garantir l'accessibilité à son site internet en cas de force majeure (panne, intervention technique de maintenance). La responsabilité de la DMAT ne pourrait être engagée.